

**SAINT
JULIEN
MOLIN
MOLETTE**



BULLETIN MUNICIPAL 2023-24



LE MOT DE L'ÉQUIPE MUNICIPALE

Voici le bulletin municipal qui, comme chaque année, fait le point sur les principaux dossiers communaux, l'occasion de clore 2023 et d'ouvrir 2024. Dans cette édition on vous parle de rénovation, d'aménagements, d'écologie, de culture, de patrimoine et de vie économique.

Mais le bulletin c'est aussi l'occasion de faire la part belle à la vie associative, notre village est réputé pour ce dynamisme. De lotos, en soirée familiale en passant par la soupe aux choux ou le beaujolais nouveau, matinée bibliothèque et soirées cinéma ou théâtre, stage de yoga, en passant par des concerts ou des spectacles jeune public, ... l'espace Michèle Bernard ne désemplit pas pour le bonheur de tous et toutes. C'est pour rendre hommage à cette dynamique associative que la commission culture et cinémolette ont réalisé avec

toutes les associations qui le souhaitaient : « le clip du village » que vous pouvez trouver sur le site de la mairie ou en tapant clip du village Saint-Julien-Molin-Molette dans votre moteur de recherche.

Nous vous souhaitons une bonne lecture et nous espérons que vous trouverez dans ces pages les réponses aux questions que vous vous posez sur votre commune. Nous en profitons pour souhaiter la bienvenue aux nouveaux et nouvelles pirailloises, car malgré le ralentissement du marché immobilier et malgré la crise que subit le commerce de proximité en zone rurale, notre commune continue à accueillir des habitants.

Secrétariat de mairie :

lundi : 13h30 - 16h

mardi, mercredi, vendredi :

9h/11h30 et 13h30/16h30 ;

samedi : 9h/11h.

Tél : 04 77 51 51 11

E-mail : mairie@sjmm.fr

Centre multimédia : s'adresser au secrétariat de mairie, aux heures d'ouverture.

INFOS PRATIQUES

Pompiers

18 ou 112

Gendarmerie

17

Médecins

04 77 51 56 55

C.H. Annonay

04 75 67 35 00

Urgences

04 75 33 33 33

Pharmacie

04 77 51 51 69

Poste

04 77 51 52 74

Déchèterie de Bourg-Argental

route de St-Sauveur-en-Rue

Du 1^{er} novembre au 30 avril: lundi et vendredi 13h30/17h - mercredi et samedi 9h/12h - 13h30/17h

Du 1^{er} mai au 31 octobre: lundi et vendredi 13h30/18h - mercredi et samedi 9h/12h - 13h30/18h

Comité de rédaction : Commission Communication de la mairie de Saint-Julien-Molin-Molette 42220 (Loire).

Conception, réalisation : Manuel Combe. Graphisme Gisèle Jacquemet · Imprimé à 700 exemplaires par Imprimerie Alpha. Photos de couverture : Judith Nab productions

Photos intérieur : Alain Corbaz, Gilles Busca et les membres du conseil municipal, PNR du Pilat, les associations de Saint-Julien-Molin-Molette

Les élus, de gauche à droite : Noël Fraisse, Pierre Bonnard, Christine Robin, Paul Thiollère, Estelle Trémoulhéac, Isabelle Baas, Marie-Christine Chaprier, Patricia Dumas, Alex Vagnon, Fabien Plasson, Nadège Rivoire, Christophe Martin, Céline Élie, Nans Perrin, Etienne Careil



École, services techniques, secrétariat, ...

UNE ÉQUIPE AU SERVICE DE LA POPULATION

En 2023 il y a eu une augmentation du nombre d'enfants inscrits à la cantine, ce qui a entraîné la mise en place d'un deuxième service sur proposition des agents. L'équipe a su parfaitement s'adapter à ce nouveau mode de fonctionnement. Céline Soggia, Marie Ange Sage, Cathy Galdemas et Mélanie Guichebaron constituent l'équipe de base depuis plusieurs années. Deborah Lhuillier est revenue compléter l'équipe en intervenant notamment dans la classe de GS/CP. Nous avons également recruté Ava Sommerhalter en renfort sur le temps de cantine.

Au niveau des services techniques, Dimitri Odouard, Christophe Garcia et Ludovic Vignat continuent de s'occuper des espaces verts et bâtiments communaux en effectuant un travail de qualité. Ils ont été rejoints depuis le mois de mai par Alain Faure qui travaillait auparavant sur la mairie de Félines.

Pas de changements au secrétariat, Véronique Franc et Manuel Combe continuent d'accueillir la population du lundi au samedi, tout en gérant les tâches administratives de la commune.

Nous les remercions toutes et tous pour la qualité de leur travail.



TRANSITION VERS LE TRÈS HAUT DÉBIT

Préparez-vous à la fermeture progressive du réseau cuivre dans la Loire avec le réseau THD42®

Orange, l'opérateur historique et propriétaire de l'infrastructure cuivre, prévoit une fermeture graduelle de son réseau national d'ici 2030.

Avec déjà plus de 108 000 abonnés, le réseau THD42® témoigne de l'enthousiasme des habitants de la Loire pour un service de qualité et performant, même en milieu rural. Ce réseau est capable de répondre aux nouveaux usages grâce à une infrastructure évolutive, accessible et ouverte à tous les opérateurs. Onze fournisseurs d'accès Internet proposent actuellement des offres de services grand public et plus de 170 autres aux entreprises.

La fermeture progressive du réseau cuivre, qui affectera tous les

usagers, y compris les entreprises, se déroulera en deux phases, avec des fermetures commerciales et techniques prévues respectivement pour janvier 2024 et janvier 2025 pour les premières communes identifiées. Le réseau d'initiative publique, THD42®, deviendra ainsi le réseau de référence pour la digitalisation de tout un territoire au service de ses habitants.

Pionnier dans le déploiement d'un réseau d'initiative publique, le SIEL-TE et ses partenaires ont mis en place un dispositif unique de pré-raccordement qui garantit une couverture numérique pour tous : ce dispositif permet de raccorder gratuitement tous les

logements* jusqu'au 31 décembre 2025. Pour en bénéficier, il suffit de se rendre sur www.thd42.fr ou www.thd42exploitation.fr. Un technicien mandaté par le SIEL-TE Loire viendra installer une prise terminale optique. Une fois la prise installée, l'utilisateur pourra souscrire une offre de services auprès des onze opérateurs partenaires et bénéficier d'une connexion Internet à très haut débit.

Ce dispositif de pré-raccordement est un levier essentiel pour accompagner les habitants et les entreprises non raccordés, leur permettant ainsi d'anticiper le passage à la fibre sans interruption de service.



Le réseau d'initiative publique THD42 a été construit par le SIEL-Territoire d'énergie Loire et est exploité par THD42 Exploitation.

* recensés avant 2018. Les raccordements des nouvelles constructions dont le permis aurait été déposé après le 01/01/2019 sont soumis à un règlement forfaitaire.

DISCOURS DU 14 JUILLET

Comme depuis le début de ce mandat municipal les cérémonies du 14 juillet sont l'occasion de mettre en avant les valeurs qui nous sont chères et qui fondent la République. Valeurs fondées, sur le respect de l'Autre, la fraternité du quotidien, le libre arbitre, le sens de la responsabilité et du bien commun.

Célébrer le 14 juillet c'est d'abord célébrer un des moments clés de notre histoire, ce jour de 1789 où, prenant la Bastille, le peuple de Paris demande à devenir acteur de son destin politique. Mais l'été 1789, ne se joue pas seulement à Paris. C'est aussi dans les campagnes que de simples paysans et paysannes entrent par effraction dans les châteaux pour brûler les titres des nobles qui les exploitent et les affament.

Ces émeutes violentes font trembler les puissants, elles trouveront leur issue politique la nuit du 4 août 1789 quand l'assemblée prendra la décision d'abolir les privilèges et de mettre ainsi fin à l'Ancien Régime.

L'égalité réelle ne se construit cependant pas en une nuit, il a fallu par la suite bien des combats pour que l'expression politique de tous et toutes soient possibles. C'est ce que nous raconte, entre autres, l'œuvre littéraire d'Olympe de Gouges à travers la fameuse "Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne" publiée en 1791. Elle sera guillotinée en 1793, et ses détracteurs s'empressèrent de faire oublier ses écrits. S'imaginaient-ils alors que 230 ans plus tard, comme une revanche de l'histoire, Sa déclaration serait étudiée par les élèves passant le bac de français ?

Le 14 juillet, c'est à la fois célébrer un héritage mais aussi affirmer que nous voulons entretenir et consolider cet idéal né au dix-huitième siècle.

Un idéal de Liberté, en veillant à nos libertés individuelles et collectives : liberté d'expression, liberté de la presse, liberté d'association ...

Un idéal d'égalité en droit, avec une justice indépendante qui doit être la même pour tous et toutes sans tenir compte de nos origines sociales.

Un idéal de Fraternité, où l'impôt n'est plus, comme avant 1789, payé par les plus pauvres au profit d'une minorité de très riches mais doit être un levier de redistribution dans une république sociale.

L'idéal de fraternité c'est aussi au quotidien, partager son engagement, donner de son temps pour les autres et pour le bien commun. Dans notre village se partage passe, entre autres, par les nombreuses associations que nous remercions d'être présentes aujourd'hui.

L'engagement pour autrui c'est aussi ce qui guide l'action des pompiers volontaires dont nous saluons la présence. Nous espérons que l'été à venir sera le plus apaisé possible mais nous savons aussi que le dérèglement climatique augmente le risque incendie de manière préoccupante. Ce risque ce sont les pompiers qui sont les premiers à le gérer ce qui fait d'eux des acteurs toujours plus essentiels à notre sécurité. C'est pourquoi nous souhaitons, à travers ces mots, leur rendre hommage



L'ART S'INVITE LE LONG DU CHEMIN DE SAINT-JACQUES DE COMPOSTELLE



Depuis 2018 des œuvres d'art refuge sortent de terre le long du chemin de Saint-Jacques de Compostelle. Un parcours d'œuvres, comme une collection au grand air, transformant paisiblement les paysages. Un dialogue entre des œuvres et un patrimoine exceptionnel doté d'une nature riche de contrastes.

Cette aventure intitulée « Fenêtre sur le paysage » est à l'initiative de Derrière le Hublot, scène conventionnée d'intérêt national - art en territoire.

Ces œuvres d'art-refuges sont créées par des artistes et architectes, elles accueillent les randonneur·euse·s et habitant·e·s pour une expérience artistique unique et exceptionnelle. Elles nous invitent ainsi à porter un nouveau regard sur les paysages environnants et à trouver le temps d'une nuit un refuge poétique.

Les œuvres d'art refuges s'inventent en relation avec les territoires et ceux qui y vivent. Elles se nourrissent des matériaux et savoir-faire de chacun des terrains, dans une relation au paysage, au temps et aux enjeux environnementaux, elles esquissent avec justesse le patrimoine artistique de demain.

Après avoir parcouru l'Occitanie, Fenêtre sur le paysage s'aventure en région Auvergne-Rhône-Alpes et s'arrête aujourd'hui à Saint-Julien-Molin-Molette.

La commune, le Parc Naturel Régional du Pilat et l'équipe de Derrière le Hublot ont invité les artistes Judith Nab et Tessa Janssen à transformer la maisonnette du parc de l'école, ancien atelier d'Auguste Corrompt, figure emblématique de St-Julien à la fin du XIX^{ème} siècle.

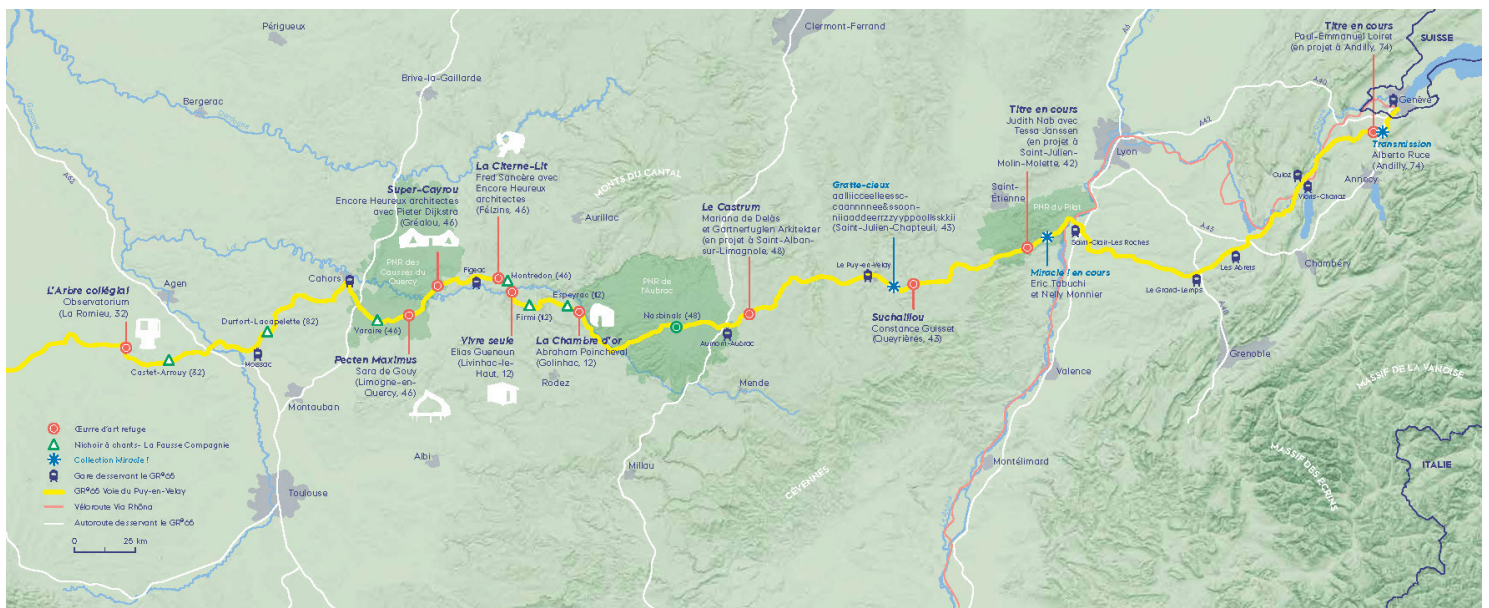
Judith et Tessa vont travailler sur les thématiques du voyage, être sur place ou voyager, migrer, randonner...

Leur carnet de croquis nous donne déjà un aperçu du voyage auquel elles nous invitent, un lit flottant, volant au-dessus de nos paysages, un jardin où l'on pourra cheminer, des oiseaux migrants s'invitant autour de la maison, des illusions tout droit sorties de nos songes.

Encore en pleine réflexion, les artistes feront évoluer leur « rêve » de cette maisonnette avec leurs rencontres des pirailons et pirailonnes, et plus particulièrement auprès des élèves de l'école du village avec qui elles vont travailler.

De tout ce travail, en étroite collaboration avec les artisans locaux l'œuvre d'art refuge fleurira au printemps et nous pourrons visiter et voyager en son sein dès cet été.

Le projet est coordonné par Derrière le Hublot et l'Agence française des chemins de Compostelle, et financée par l'Union Européenne, l'ANCT-Commissariat de Massif Central, le Ministère de la Culture DRAC Auvergne-Rhône-Alpes, la région Auvergne-Rhône-Alpes, la CCMP et la commune de Saint-Julien-Molin-Molette.



CHAUFFAGE DE L'ESPACE MICHÈLE BERNARD

Fin 2023, les travaux réalisés sur la partie chauffage de l'espace Michèle Bernard se sont achevés. Cette première phase de travaux a consisté :

- au remplacement des chaudières fioul par une chaudière à bois déchiqueté, par l'entreprise Champaillet de Pélussin ;
- à l'installation d'un système informatique de télégestion pour optimiser la production de chaleur et donc la consommation, avec l'accompagnement des techniciens du SIEL.

Cette phase de travaux est aussi l'aboutissement de 2 ans de travail et de collaboration entre les élus, le Service d'Assistance à la Gestion énergétique du SIEL et le bureau d'études Caeli conseil.

Cela nous engage dans une dynamique de réduction de l'impact environnemental de nos bâtiments publics, en cohérence avec les objectifs fixés par le décret tertiaire du 23 juillet 2019 relatif aux obligations d'actions de réduction de la consommation d'énergie finale dans des bâtiments à usage tertiaire.

Nous remercions nos partenaires qui ont contribué au financement de ces travaux.

**FONDS
CHALEUR**
EXPERTISE ET FINANCEMENT

ACT'EE

Action des Collectivités
Territoriales pour
l'Efficacité Énergétique

ACTEE
ÉCONOMIE DE TAUX

RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

ADEME
AGENCE DE LA
TRANSITION
ÉCOLOGIQUE

FNCCR
SERVICES PUBLICS LOCAUX
DE L'ÉNERGIE, DE L'EAU,
DE L'ENVIRONNEMENT ET
DES É-COMMUNICATIONS

territoire
d'énergie

CEE
Les certificats
d'ÉCONOMIES
D'ÉNERGIE

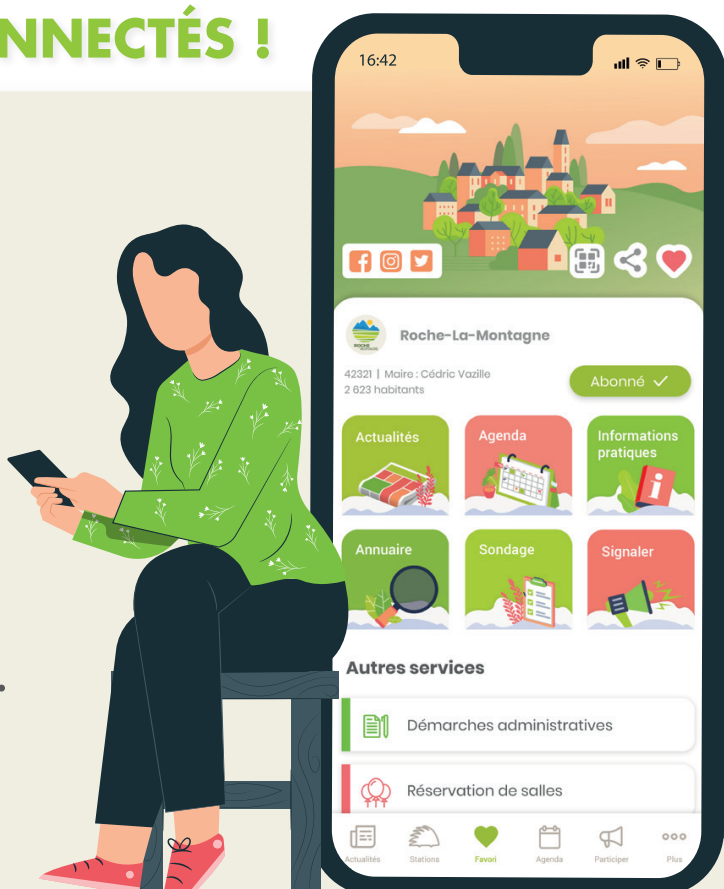


TÉLÉCHARGEZ ILLIWAP

L'APPLICATION MOBILE DE LA COMMUNE

RESTONS CONNECTÉS !

- | ALERTES
- | ACTUALITÉS
- | INFOS PRATIQUES
- | AGENDA
- | SONDAGE
- | ANNUAIRE
- | ET PLUS ENCORE...



VOIRIE

Cette année en ce qui concerne la gestion de notre réseau routier, nous avons souhaité mettre l'accent sur la rénovation de certains chemins, en plus des traditionnelles parties goudronnées.

- Le GR65 du chemin de Combe Noire vers Sainte-Blandine. Travaux réalisés par l'entreprise Montagnier TP (570ml, 9 196 € HT).

Il constitue le seul accès au secteur de la croix de Sainte-Blandine à St Appolinard. En plus d'être stratégique pour les pompiers, il est aussi une porte d'entrée de la commune pour les pèlerin-e-s du chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle.

- Le chemin de Taillis Vert ou l'ancienne voie romaine vers Colombier. Travaux réalisés par l'entreprise Mazet TP (100ml, 3 539 € HT).

En plus du reprofilage du chemin, nous avons réalisé un passage à gué dans le but d'améliorer la liaison entre le cours d'eau du Rigueboeuf et du Ternay. Par fortes pluies, le Rigueboeuf sortait de son lit et endommageait l'ancienne voie romaine située juste en aval. Cet ouvrage, maçonné avec des pierres du site, a été réalisé en collaboration avec *le Syndicat des 3 Rivières*.

Pour la rénovation des parties enrobées, nous avons achevé le programme voirie principalement sur deux secteurs.

- Rue du Tacon (250ml) puis route d'Ecuville (1,2km). Travaux réalisés par l'entreprise Borne TP (54 972€ HT avec subvention du département en 2022)

- Du hameau de Châtagnard à Combe Noire par Borne TP (350ml, 16 468 €HT avec subvention du département). Hameau de Combe Noire suite à l'enfouissement de 800ml de ligne électrique par le SIEL/Serpolet (6 185 €HT). Et enfin une rénovation du carrefour de Châtagnard/Revain (4 063 €HT)

Par ailleurs avec les services techniques communaux, nous avons mis en place un suivi du réseau pour assurer l'entretien courant. Depuis 2021, ils ont effectué plus de 3km de linéaire de curage de fossés, remis en état plus d'une centaine de renvois d'eau, rebouché des dizaines de nids de poules, repeint des mètres carrés de signalétique au sol. Encore bravo ! La nouvelle mise à jour s'est faite en novembre 2023. Les nouveaux chantiers sont ainsi fléchés pour l'avenir.

Et enfin pour la saison de déneigement, nous continuons à améliorer le service avec par exemple la pose de filets à neige sur des secteurs comme La Miellerie / La Rivory et Bel Air. En zone urbaine, nous avons installé une dizaine de nouveaux bacs à sel (obtenus par recyclage des anciens bac à fleurs) et investi dans une balayeuse à trottoirs.



GR65 après les travaux.



Enfouissement de ligne électrique entre Châtagnard et Combe Noire.

PLANTER DES ARBRES



Nous avons à cœur depuis le début de notre mandat de penser à l'avenir.

C'est pourquoi, nous plantons des arbres pour :

- créer de futurs espaces ombragés appréciables l'été
- anticiper l'éventuelle perte des arbres centenaires de notre village (notamment ceux du parc de l'école)

Le 15 Novembre 2023, c'est plus d'une vingtaine d'arbres d'essences variées (Tilleul, Murier, Erable, Cormier...) qui ont été plantés par les enfants du village. Nous avons souhaité ce moment comme un temps de partage et de convivialité.

Ainsi, nous avons invité les enfants des classes de CE et CM mais aussi le club de foot et le centre de loisirs. Ce sont pratiquement 30 enfants qui ont ainsi participé à cette belle après-midi ensoleillée et festive. A l'issue de la plantation, nous nous sommes retrouvés à l'espace Michèle Bernard pour déguster un bon goûter offert par la mairie.

Pour le choix des essences, nous avons été accompagnés par Pauline Delforge du PNR du Pilat pour prendre en compte l'évolution du climat.

Cette action s'est faite également avec l'association ASSE Coeur Vert qui a pris entièrement en charge les frais d'achat des arbres (environ 1800 €) et qui a participé activement lors de la journée de plantation. En effet, les joueurs de l'AS Saint-Étienne Roland Romeyer, Lionel Potillon et Thomas Monconduit étaient présents.



SERVICES DES EAUX ET ASSAINISSEMENT



Rénovation du dernier drain au captage des sources du Mantel

Cette année 2023, les fortes chaleurs et le déficit pluviométrique de l'été n'ont finalement pas perturbé la distribution publique de l'eau potable. Par contre, la sécheresse hivernale 2022-23 annonçant un été "compliqué" nous a convaincus pour organiser une nouvelle réunion publique le 24 avril...histoire d'anticiper. Ce temps d'échanges nous a permis de ré-expliciter l'état des ressources en eau, le fonctionnement de notre réseau, les actions déjà engagées et les travaux à venir. Nombreuses étaient les questions autour des économies d'eau en général et de la future tarification. Une synthèse de la présentation est disponible sur le site web de la mairie.

En définitive, cette année les sources du Mantel ont été en capacité de couvrir l'intégralité de nos besoins. Nous tenons à remercier les pirallon-e-s qui font l'effort de réduire leur consommation au moment voulu, par exemple quand le drapeau orange apparaît sur le balcon de la mairie. C'est en partie, grâce à cette prise de conscience que la distribution s'est effectuée normalement et surtout sans avoir recours à du citernage (livraison d'eau par camion) comme en été 2022.



Nouvel ouvrage au départ du Mantel

Cela dit, il est aussi indispensable de poursuivre la modernisation de notre réseau d'eau potable avec toutes ses infrastructures et leurs complexités. Une remise à niveau passe par des travaux conséquents tels que :

- la rénovation du dernier drain aux sources du Mantel (ONF et BorneTP pour 4 400 € HT) avec finitions et clôtures par les Services Techniques municipaux.
- le remplacement des brises charges mécaniques sur la conduite d'adduction par des régulateurs de pression - stabilisateurs (maîtrise d'œuvre Sylvain Dumond et Ent. Bouchardon 35 000 € HT)
- le changement des compteurs généraux de sectorisation et distribution (12 000 € par SAUR)

Coté planification, les prochains travaux concerneront le renouvellement de 400ml de canalisation 'fragile' sur la conduite d'adduction (chantier estimé à 120 000 €).

En parallèle, nos deux études prospectives eau et assainissement, menées par le bureau d'étude Naldeo, se terminent et rendront leurs conclusions dans les prochains mois. Nous pourrions donc choisir une solution d'interconnexion pour un secours en eau soit avec le Barrage du Ternay via Bourg-Argental soit avec la nappe du Rhône.

La phase d'étude pour la défense incendie de la commune est quant à elle terminée.

Pour rappel, nous avons modifié en juin 2023 la tarification du prix de l'eau en fonction des consommations. L'explication de la démarche et le détail du calcul sont disponibles sur le site web de la mairie.



Stabilisateur de pression sur la conduite d'adduction

LE PARC DU PILAT AFFIRME SON ENGAGEMENT EN FAVEUR DES HAIES



Près de 27 km de nouvelles haies ont été plantés dans le Pilat en 10 ans ! Pour les multiples services qu'elles rendent au Pilat, le Parc accompagne les agriculteurs pour reconstituer, entretenir et valoriser les haies.

Cette démarche vient d'être récompensée par la certification "Label Haie" et le Parc reconnu Organisme Collectif de Gestion des Haies. 14 éleveurs du Haut-Pilat engagés sont ainsi certifiés depuis 2023. Et d'autres volontaires vont désormais pouvoir en bénéficier sous cette forme collective.

Pour aller plus loin, le Parc a également signé l'Appel de la Haie lancé au niveau national par l'AFAC-Agroforesterie qui a permis de doter notre pays d'un grand plan national pour les haies à 2030 avec 3 priorités, parfaitement en phase avec l'action du Parc : valoriser les haies pour les agriculteurs et les territoires, les protéger pour éviter qu'elles ne disparaissent et reconstituer le bocage.

Planter, oui, mais aussi entretenir les haies déjà existantes.

En France, les haies disparaissent trois fois plus vite qu'on ne les plante. Les plantations requièrent

beaucoup d'attention pour réussir et grandir, surtout les années séchantes.

Si la plantation est très utile, d'autant plus qu'elle correspond à la demande de nombreux agriculteurs sensibles à l'évolution du climat, l'entretien des haies existantes est également essentiel pour pérenniser ses fonctions bénéfiques.

Réguler l'emprise des haies sur les parcelles, par exemple, se fait par un entretien latéral dont la fréquence doit être adaptée, avec un matériel ou les types de coupes bien choisis. Aussi peu évident que cela puisse paraître, une coupe au plus près du sol peut aussi permettre de rajeunir la haie et ainsi la pérenniser.

Une gestion réfléchie et attentive des haies est fondamentale pour qu'elles puissent atteindre un bon état écologique et ainsi contribuer à la performance économique et environnementale de l'exploitation agricole.

C'est un travail qui demande une très bonne technicité pour lequel le Parc accompagne les agriculteurs.

Plus d'informations sur les haies dans le Pilat sur le site internet du Parc : <https://www.parc-naturel-pilat.fr/nos-actions/agriculture/plantations-de-haies/>



BIENTÔT 50 !

Le 17 mai 1974 que Pierre Messmer, alors premier ministre, signait le décret instituant le Pilat en Parc naturel régional.

En 2024, le Parc naturel régional du Pilat fêtera donc ses 50 ans. Pour marquer l'évènement, le printemps sera riche d'animations aux 4 coins du Pilat. De nombreux rendez-vous sont prévus les week-ends de mi-juin à mi-juillet. Ils vous inviteront à mieux connaître

et comprendre la dynamique portée par le Parc du Pilat, hier et aujourd'hui.

A l'automne, les Pilatois seront invités pour une journée de fête, afin de célébrer comme il se doit ce cinquantenaire.

Pour rester informé des événements à venir, connectez-vous sur le site internet www.parc-naturel-pilat.fr et sur facebook @Parcdupilat

DESTINATION 2041, VERS UN NOUVEAU PROJET POUR LE TERRITOIRE DU PILAT



Alors que l'année 2023 fut consacrée à la conception du nouveau projet de territoire qui devrait nous conduire vers le renouvellement du classement en tant que "Parc naturel régional" pour la période 2026-2041, l'année 2024 sera celle d'une première appré-

ciation du projet par le Ministère en charge de l'écologie, qui attribue ce classement.

En effet, sur la base d'un diagnostic du territoire et de nombreuses réunions de concertation organisées pour construire le projet de territoire, les 6 ateliers de co-écriture de l'automne 2022 ont permis d'aboutir à une version de travail de la charte en mars 2023. Appelée « Version martyre », elle avait pour vocation de donner à voir le résultat de cet important travail collectif et surtout de permettre aux communes, intercommunalités et partenaires concernés, de réagir pour améliorer la qualité de ce projet de territoire.

Ainsi, les collectivités et partenaires du Pilat (et de la zone d'extension pressentie en Ardèche et Haute-Loire)

ont fourni un gros travail et proposé des ajustements en phase avec leur vision du territoire à l'horizon 2041.

Sur la base de ces retours, les instances du Parc ont été mobilisées pour écrire une nouvelle version du projet de territoire, appelée V1 : lors de cinq réunions de vice-présidents, sept de la commission charte ou du bureau syndical et avec l'appui d'experts lors de deux conférences-débats, les points majeurs ont été discutés et tranchés.

Durant l'année 2024, cette nouvelle version intermédiaire du projet, V1, sera adressée à la Région Auvergne Rhône-Alpes, puis à l'État et au Comité National de Protection de la Nature (CNP). Après une visite sur le terrain, l'État en s'appuyant sur l'avis du CNPN et de la Région indiqueront les points d'amélioration à travailler pour obtenir le renouvellement du classement en Parc naturel régional. Ces avis de la Région et de l'État sont particulièrement importants. Gardons à l'esprit que le classement du Pilat en « Parc naturel régional » comporte une date de péremption. Sans validation par l'État du nouveau projet de territoire, ce classement serait perdu.

TENDRE SALAMANDRE

Partez à la recherche de la salamandre tachetée !

Vous avez croisé une Salamandre ? Participez à l'enquête pour mieux connaître sa répartition dans le Pilat et le mode de vie de cet animal discret, sujet de bien des croyances populaires.

La salamandre tachetée appartient à la famille des amphibiens. C'est-à-dire un animal dont les larves sont aquatiques et les adultes terrestres. Comme tous les amphibiens en France, c'est une espèce protégée.

Les salamandres sont souvent victimes du trafic routier.

Ne craignant pas les prédateurs, elles se déplacent lentement, et n'hésitent pas à traverser des espaces à découvert, souvent au péril de leur vie.

Le Parc naturel régional du Pilat, en partenariat avec le CPIE des Monts du Pilat, anime un Observatoire participatif de la biodiversité auquel vous pouvez contribuer.

Aidez-nous à mieux connaître la répartition de l'espèce sur le territoire du Pilat en nous transmettant vos observations !

Plus d'information sur le site internet dédié :

<https://citizen.parc-naturel-pilat.fr/fr/home>



DU CHANGEMENT DANS NOS POUBELLES

Ordures Ménagères (bacs verts) et Tri sélectif (bacs jaunes) et verre

Début 2023, si vous avez bonne mémoire, les consignes de tri ont évolué ; on a pu mettre dans les bacs jaunes tous nos papiers et nos emballages plastiques.

Au cours des 2 années à venir les PAV (les Points d'Apport Volontaires) vont être regroupés dans notre commune sur 8 sites, organisés avec des colonnes semi-enterrées ou aériennes et pour certains sites aménagés avec des composteurs partagés.

La Place Louis Bancel et le Square du 8 mai seront les premiers sites aménagés.

Chaque colonne est l'équivalent de 7 bacs collectifs à roulettes. Ces derniers seront supprimés au fur et à mesure de l'installation des colonnes.

Déchets volumineux et cartons

Nous vous rappelons qu'ils doivent être déposés en déchèterie.

Un composteur partagé sur la commune

Avec la mise en application de la loi AGEC depuis le 1^{er} janvier 2024, les particuliers et les professionnels doivent trier à la source leurs déchets de cuisine et de table.

De ce fait, un premier composteur en bois avec 3 bacs est installé Place Louis Bancel à Saint-Julien-Molin-Molette.

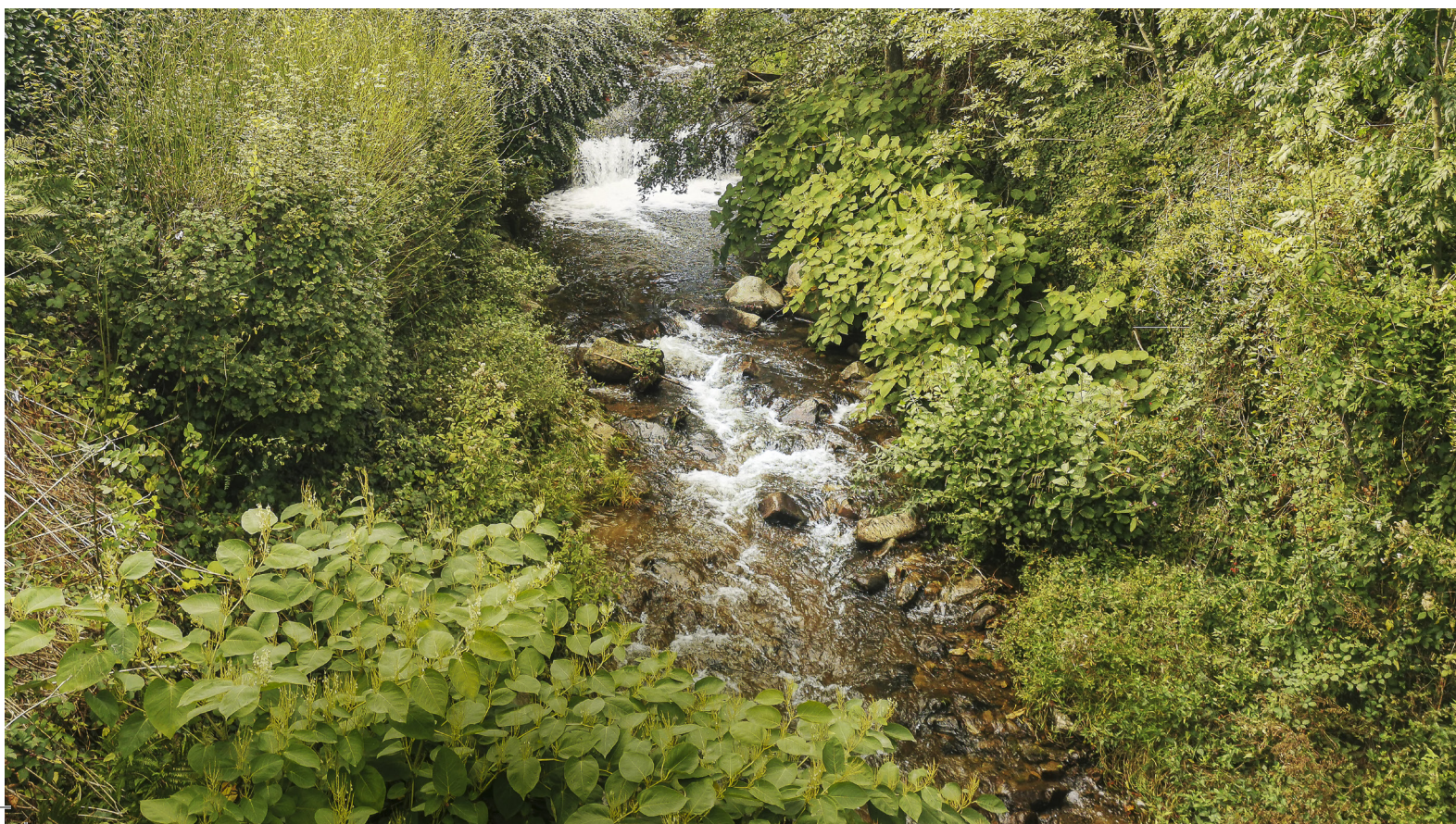
Dans ce composteur, vous pourrez déposer vos déchets alimentaires dans le bac d'apport et mettre un peu de matières sèches pour absorber l'humidité des déchets de cuisine qui se trouvent dans le bac de broyat.

Un troisième bac sera présent pour la maturation du compost.

Afin de veiller au bon fonctionnement de ce site collectif, nous recherchons des référents de site, qui sont des bénévoles en charge de vérifier les apports des usagers, corriger les erreurs si cela est nécessaire et mélanger régulièrement, au moins 2 fois par semaine dans le composteur.

Les référents suivront une initiation aux techniques de compostage partagé par la chargée de communication du SICTOM et seront formés dans quelques mois aux techniques de compostage collectif.

Si vous souhaitez participer à cette démarche et devenir référent de site, vous pouvez vous adresser à Lisa MASSON au SICTOM Velay Pilat au 06 77 02 67 21 ou à l'adresse lmasson@sictomvelaypilat.fr »



BUDGET 2023... PRINCIPAUX ÉLÉMENTS D'ANALYSE

Dépenses de fonctionnement

Il serait fastidieux de commenter le budget de fonctionnement ligne par ligne mais nous souhaitons faire un zoom sur des points qui nous semblent significatifs soit du contexte économique soit de nos choix.

Contenir les dépenses d'énergie : Comme pour les ménages, l'inflation et la hausse des cours de l'énergie impactent les budgets municipaux, aussi nous avons anticipé une hausse des dépenses d'électricité. Finalement la diminution des points lumineux et des passages en led, nous ont malgré tout permis de contenir les dépenses d'électricité à hauteur de 50 000 €, comme en 2022, idem pour les dépenses de combustible maintenues à 35 500 euros.

Entretenir le bien commun : En revanche ce sont les dépenses entretien et réparations qui ont dû être revues à la hausse et c'est 80 000 € que nous avons engagés au lieu des 60 000 € prévus initialement. D'une part, suite au passage du cabinet de contrôle dans la salle des fêtes nous avons dû effectuer 10 000€ de réparation électrique pour une mise aux normes des bâtiments recevant du public. D'autre part nos services techniques sont très dynamiques et ont effectué beaucoup de petits travaux de réparation, d'amélioration des bâtiments, des espaces extérieurs et du matériel communal. Ces dépenses impactent le budget de

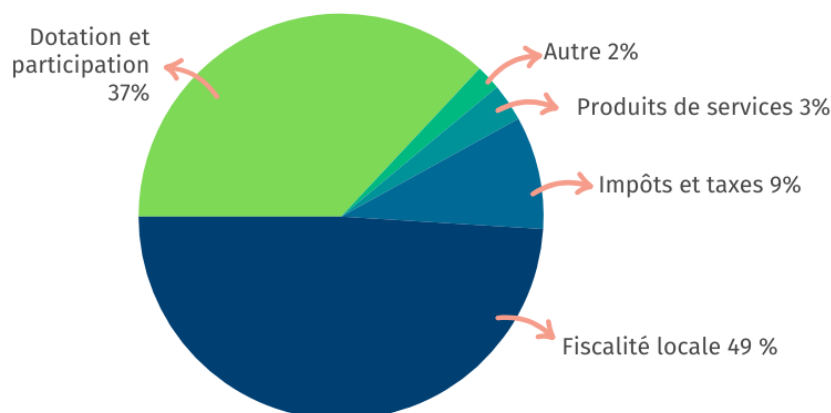
fonctionnement à court terme mais s'inscrivent malgré tout dans une politique d'économie car prendre soin des biens municipaux c'est pouvoir les conserver plus longtemps.

Défendre la biodiversité et préserver la qualité de vie des habitants : Comme prévu dans le budget prévisionnel nous avons dépensé en frais Avocat un peu moins de 24 000 euros en grande partie dans les procédures juridiques que la commune a menée pour limiter les nuisances liées à la carrière.

Soutenir la culture et la vie associative ; cette volonté est toujours aussi importante depuis le début de notre mandat. En 2023 c'est près de 22 000 € que nous avons engagés pour soutenir les associations avec notamment des conventions annuelles qui permettent d'acter de réels partenariats. A titre d'exemple ces conventions c'est 3274€ pour l'école de musique inter municipale, 4000 € pour la saison culturelle gérée par Viva Moletane, 1400 € pour la SPA, 1500 € pour la convention entre le cinéma le foyer, ciné molette et la commune.

Recettes de fonctionnement

1 028 000 €



Dépenses d'investissements

Pour 2023 l'investissement s'élève à 344 367 €, dans ces dépenses on trouve principalement :

La chaudière de la salle des fêtes qui a engendré une dépense de 120 000 € TTC mais pour laquelle nous attendons une subvention à la hauteur de 50%.

L'installation des toilettes sèches dont nous vous avons parlé dans la dernière lettre pirailonne, la réserve incendie de la brasserie pour laquelle la

commune investira à hauteur de 9000 €, le désamiantage de la maison Roche pour 15 000 €.

Les premiers versements pour les travaux de la maison de santé, qui sont surtout les études, des frais liés aux architectes et à la maîtrise d'œuvre s'élèvent pour 2023 à 39 000 €.

Entretien murs et voirie 36 000 €.

COMMERCES

Depuis plusieurs années, nous assistons, avec désolation, à la fermeture de nos commerces de proximité.

La compétence « développement économique » appartient à la Communauté de Communes des Monts du Pilat (CCMP). Ses services sont présents pour faciliter les démarches des entreprises, les accompagner dans leurs projets.

Ils accueillent également les porteurs de projet.

La CCMP a aussi mis en place des aides aux entreprises.

Nous travaillons étroitement avec les services de la CCMP pour trouver des repreneurs, des porteurs de projet, des alternatives...

Nous avons rencontré de nombreuses personnes susceptibles de reprendre tel ou tel commerce. A chaque fois, nous leur avons fait part de notre intérêt pour leur projet, de notre envie de les accompagner, de les soutenir dans la limite des compétences et moyens de la commune.

Cependant, le contexte économique actuel au niveau national, les habitudes de consommation plus portées sur les zones commerciales, les crises successives (COVID, guerre en Ukraine, inflation...) sont des freins majeurs pour les porteurs de projet. Il est, en effet, difficile, de se lancer dans la reprise d'un commerce

lorsque les prix de l'énergie, des matériaux...

flambent et que la clientèle n'est pas toujours au rendez-vous.

Malgré ce contexte, nous sommes toujours persuadés que notre village peut à nouveau accueillir une boulangerie, une boucherie etc... C'est pourquoi, nous avons lancé un comité participatif « Imaginons nos commerces de demain » avec des habitants, que nous rencontrerons fin janvier avec la CCMP un organisme susceptible de nous aider et que nous soutenons toutes les initiatives qui nous permettront de retrouver nos commerces de proximité.



LE CCAS TOUJOURS À VOS CÔTÉS

Le CCAS est un levier important pour soutenir la solidarité dans notre village, et en 2023, il n'a pas chômé !

Un déstockage a eu lieu en mai et c'est à chaque fois, l'occasion de trouver des affaires de seconde main à prix libre. Le bénéfice de ces ventes est utilisé pour l'aide aux habitants qui rencontrent des difficultés ponctuelles.

Par une belle soirée d'août, le groupe « Portron Portron Lopez », invité par le CCAS, a donné un concert au Pré-Martin dans une ambiance festive.

Nous sommes toujours en lien avec les associations locales (Noël & Partage, Les restos du cœur) et les services sociaux du Département pour rester en cohérence et orienter les personnes vers les bons services.

Le local du CCAS a dû être débarrassé pour laisser l'espace aux services techniques. Dans l'attente de trouver un nouveau lieu plus adapté pour stocker et distribuer les dons, l'équipe reste active et continue d'accueillir les personnes qui le souhaitent. Le numéro est toujours le même 07 84 83 92 81, laissez un message et nous vous rappellerons.

Les deux premières années du mandat avaient mis à mal les festivités traditionnelles pour les aînés du village. Mais en 2023, comme en 2022, les élus et les membres du CCAS ont préparé activement le repas des aînés ainsi que la distribution des colis.



Equipe du CCAS, bénévoles et élus pour la préparation du repas

Ainsi, le dimanche 17 décembre 2023 l'ambiance était joyeuse et festive dans la salle de l'Espace Michèle Bernard, joliment décorée pour l'occasion grâce au talent d'Amandine Simonnot. Nos aînés ont démontré qu'ils avaient du ressort et de l'énergie en dansant et donnant de la voix. L'animation musicale d'Alfred Cellard et de son comparse Loulou a été une fois de plus parfaite et le repas de Mets Délices a réjoui toutes les papilles.

Pour ceux qui ne se rendaient pas au repas, le colis se préparait dès le mois d'octobre avec la complicité du Sou des écoles et des enfants de Saint-Julien-Molin-Molette. Les sacs kraft ont été décorés dans l'atelier de sérigraphie à l'usine Ste Marthe et les cartes de vœux

ont été également confectionnées par de petites mais habiles mains.



Nous en profitons pour remercier Jean Villevieille qui nous a accordé son temps et son précieux savoir ainsi que tous les enfants qui ont participé à ces préparatifs !

Tout ce qui composait le colis a été choisi par l'équipe du CCAS parmi les producteurs, artisans et commerçants locaux. Un grand merci également à ceux et celles qui ont donné un coup de main pour emballer chacun des 130 colis.

Autant de gestes qui ont l'air de rien mais qui sont porteurs de sens en transmettant des valeurs de respect, de solidarité et de partage entre les générations.

Notez-le dès maintenant, en 2024 le repas des aînés est fixé au dimanche 1er décembre. Nous opterons dorénavant pour une date fixe dans le calendrier : le premier dimanche du mois de décembre.

Les résidents et résidentes de l'EHPAD de Saint-Julien n'ont pas été oubliés. Depuis le début de notre mandat nous avons fait le choix de ne pas répéter les traditionnelles friandises sucrées et chocolatées pour la fin d'année. Nous optons pour un petit cadeau de soin et bien-être à Noël et nous renouvellerons en 2024 l'idée d'une animation musicale adaptée. De plus Tu Joues ? pourra proposer une animation dans le cadre de la convention avec la municipalité.



DÉCÈS

ARNAUD Odile

(22/01/1925 - 13/05/2023) Maison de retraite

ARNAUD Henri

(26/10/1965 - 10/10/2023)

BARBIER André

(15/07/1930 - 28/09/2023)

BÉGUET Georges

(13/04/1935 - 10/07/2023) Maison de retraite

BERNE Marie

(04/05/1933 - 09/08/2023) Maison de retraite

BERNE René

(20/07/1929 - 17/11/2023)

BOSC Jeanne

(31/07/1927 - 18/12/2023) Maison de retraite

CHAPRIER Jacqueline

(23/11/1951 - 24/05/2023)

CHARBAUT Jean

(08/04/1940 - 03/08/2023)

COURBON Irène

(19/10/1933 - 25/09/2023) Maison de retraite

DAVID Jacqueline

(16/10/1933 - 20/10/2023) Maison de retraite

DUCHENE Eric

(19/07/1979 - 20/11/2023)

DUMAS Jean

(10/11/1926 - 06/06/2023) Maison de retraite

ENGELMANN Michel

(13/11/1946 - 08/12/2023)

FARIZON Eric

(12/01/1964 - 23/10/2023)

GREGORIO Trindade

(26/12/1935 - 07/01/2023) Maison de retraite

KARA Lucienne

(04/09/1929 - 25/02/2023) Maison de retraite

LACOTE André

(26/07/1930 - 12/05/2023) Maison de retraite

LACOURT Juliette

(28/01/1936 - 02/08/2023) Maison de retraite

LINOSSIER Marie-Thérèse

(30/01/1933 - 09/12/2023) Maison de retraite

MARTEL Josephine

(20/12/1927 - 14/05/2023) Maison de retraite

MOULY Elise

(19/06/1927 - 13/12/2023) Maison de retraite

ODOUARD André

(07/06/1926 - 12/04/2023)

PENARROYA Rosa

(24/06/1931 - 09/09/2023) Maison de retraite

PEYSSONNEL Paule

(25/06/1930 - 08/01/2023) Maison de retraite

PIOTIN Paul

(01/02/1943 - 04/12/2023)

REAT Marie

(22/05/1933 - 10/03/2023)

ROUCHOUZE Christiane

(22/09/1958 - 18/02/2023)

SAUZEAT Odette

(22/12/1933 - 01/12/2023)

SEUX Jean

(19/04/1937 - 16/09/2023) Maison de retraite

SEUX Andrée

(08/12/1926 - 18/10/2023)

SEUX Suzanne

(28/11/1926 - 04/11/2023) Maison de retraite

TREILLE Juliette

(17/04/1928 - 18/03/2023) Maison de retraite

VALLAT Danielle

(31/07/1957 - 09/11/2023)

VICAT Odette

(17/06/1928 - 21/01/2023)



MARIAGES

Mireille SABOT et Raymond SURIA le 20 mai
Ibtissam ABD ALRAHMAN et Didier BORNARD le 16 juin
Emmanuelle ARGENSON et Raphaël PLASSON le 19 août

Michaël GIRAUD et Phalla SOR le 29 août
Hmoudi HAMAINA et Magali SOUCASSE le 16 octobre
Janine CROZIER et Jean-Pierre HUGUET le 28 octobre

NAISSANCES

Eliott BOIRON, le 21 octobre à Annonay
Romy BONNARD, le 16 juin à Annonay
Alice HENRY BURY, le 3 octobre à Saint-Priest-en-Jarez
Hipollène CAREIL, le 10 décembre 2023 à Saint-Julien-Molin-Molette

Leyna MATHEVET, le 3 septembre à Saint-Étienne
Eloïs REGNAULT, le 16 décembre à Annonay
Saöna RENARD, le 18 novembre à Saint-Priest-en-Jarez
Freya WACHOWICZ BLANCO, le 15 juin à Annonay
Linna ZHANG, le 12 juillet à Annonay



Alice Henry Bury



Hipollène Careil



Lina Zhang



Eloïs Dany Regnault



Freya Wachowicz Blanco



Romy Bonnard

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

En 2023, nous avons fini de digérer le déménagement de la Bibliothèque et nous avons pris nos marques de manière à assurer tranquillement et efficacement nos permanences :

- le mercredi de 17h00 à 18h00 ;
- le vendredi de 17h00 à 18h30 ;
- le dimanche de 10h00 à 11h45.

et l'accueil, un vendredi par mois, des 4 groupes des classes de l'école primaire publique du village, avec lecture de contes « kamishibais » et emprunts de livres par les enfants. Les compétences de Chloé et l'aide apportée par Manu, secrétaire de mairie, nous ont permis d'être plus efficaces.

Notre équipe a été renforcée par l'arrivée de nouveaux bénévoles compétents et dynamiques, jeunes et moins jeunes. Et nous nous mettons en 14 pour mieux vous accueillir et vous conseiller pour vos lectures : Alexandra, Catherine, Chloé, Eléonore, Ibtissam, Janine, Kiki, Marie-Odile, Max, Monique, Paule et nos deux « gamines » Gill et Juliette, et enfin Manu le mercredi.

Ellis Island Le rêve américain



Compagnie
ARCADA
présente :

Récit à deux voix autour d'Ellis Island

Durée 50 mn. Tout public . Participation Frais au chapeau

Lecture musicale
Comédiens / lecteurs :
Fabienne HUMBERT, Jean-Luc ROBERT
Accordéon : Serge BERNARD
Régie : Guy DIEPPEDALLE



**Spectacle de Lecture à Voix Haute Ellis
Island le samedi 16 mars à 19h00**



Les bénévoles pour l'enregistrement du clip de la chanson du village

Nous partageons nos nouveaux locaux au premier étage de la salle des fêtes avec le club *Joie de Vivre* en toute sérénité et tout se passe pour le mieux. Nous y avons gagné de l'espace, des tables et des sièges pour bouquiner ; le club bénéficie d'un décor plus littéraire !

2024 va être marquée par une animation littéraire sur et avec le réseau des bibliothèques de la Communauté de Communes des Monts du Pilat basée sur les récits, les livres et autres écrits au sujet de l'Immigration. Elle sera ponctuée par un Spectacle de Lecture à Voix Haute « Ellis Island » **le samedi 16 mars à 19h00** à l'Espace Michèle BERNARD. Il sera suivi par un petit buffet-rencontre avec les acteurs organisé dans les locaux de la Bibliothèque de Saint-Julien-Molin-Molette. L'entrée est à prix libre (on fera passer le chapeau et il y aura une « tirelire » à l'entrée également).

Nous souhaitons à toutes et à tous une belle et chaleureuse année 2024



ASSOCIATION - PATRIMOINE

CERCLE JEANNE D'ARC

Les 101 sociétaires du cercle Jeanne d'arc fêtaient au cours de leur assemblée générale le 118^{ème} anniversaire de leur association qui est la plus ancienne de la commune.

L'après midi se déroulait un concours de lyonnaise puis un repas pris en commun clôturait cette belle journée.

Le concours de la vogue du lundi 14 août réunissait 40 doublettes.

Une nouvelle compétition a vu le jour cette année, le but d'honneur en tête à tête pour désigner le meilleur joueur de pétanque 2023.

C'est Olivier Reynaud qui remportait la finale devant Michel Boyer.

Bravo également aux deux demi-finalistes M. Gamet Pierre et M. Garnier Patrick.

En parallèle une tombola mise en place avec de nombreux lots a connu un beau succès.

Le programme des manifestations 2024 du cercle Jeanne d'arc est le suivant :

- Jeudi 9 mai assemblée générale 10h00 . Concours de lyonnaise en quadrettes 14h00 suivi d'un repas le soir.
- But d'honneur de mai à septembre.
- Prévisions d'un concours de pétanque en juin (date à définir).

- Lundi 12 août concours de pétanque 64 doublettes 14h30.

- Deux journées sociétaires seront prévues avec pétanque et casse croûte le soir.

Pour les sociétaires et ceux qui veulent nous rejoindre, nous sommes ouverts tous les jours de 16h30 à 20h00.

Nous vous souhaitons nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Contact : cerdejeannedarc42@gmail.com



SPORTING CLUB PIRAILLON

Pour la seconde année consécutive, les équipes jeunes sont de retour à Saint-Julien-Molin-Molette. Et cette année, ils ont pu démarrer les plateaux. Sur cette première partie de saison, nos jeunes ont pu se frotter aux autres équipes et le travail effectué aux entraînements a pu prendre tout son sens pour le plus grand plaisir des enfants et de leurs parents et accompagnateurs. D'autres plateaux seront programmés jusqu'au mois de juin, certains seront à Saint-Julien-Molin-Molette, n'hésitez pas à venir les encourager.

Concernant nos féminines, elles sont en constant progrès et ont fini la première phase seconde de poule (5 victoires, 1 nul et une défaite contre les leaders de la poule). Une belle évolution et récompense pour cette jeune équipe, qui monte en puissance d'année

en année et montre son envie tous les dimanches. Nos seniors ont réalisé un beau parcours sur cette première partie de saison, espérons que cela continue jusqu'à la fin.

Comme chaque année, le beaujolais a rencontré un grand succès, merci à tous les piraillois et pirailloises de s'être déplacés. Dimanche 14 janvier, aura lieu la traditionnelle matinée, ce sera soupe aux choux à la salle des fêtes. Enfin, le club reconduit le tournoi Guy Jurdy le samedi 22 juin 2024 au stade. Venez encourager les équipes qui seront présentes pour ce tournoi amical se jouant dans la bonne humeur. Pour toute information ou renseignement, merci de **contacter notre Président, Mathieu Jurdy au 06 14 52 55 85.**



VIVA MOLETANE



Viva-moletane est une association d'initiative municipale, qui a pour mission de proposer des spectacles aux habitants et habitantes du village : théâtre, magie, chansons, danse, marionnettes pour tous les goûts et tous les âges. L'association s'engage à organiser une saison culturelle : programmation, accueil des compagnies, régie son et lumières, billetterie.... L'idée est d'offrir une programmation variée à des prix accessibles. En 2023 nous avons proposé une dizaine d'événements, qui ont tous attiré un public nombreux

En 2023 vous avez pu applaudir :



- En Janvier : une conférence gesticulée
- En février : une pièce proposée par le collectif Pilatois Solidaires, (Cie Renard en coulisses).
- En mars : du théâtre contemporain avec **Ce que vit le rhinocéros... lorsqu'il regarda de l'autre côté de la clôture** (Cie Germ36) et une soirée chansons avec 2 groupes d'ici Toph et Nanoche et Le Vent Venu
- En avril en séance scolaire pour l'école de St-Julien Eau eau eau (Cie Scolopendre) puis en plein air en partenariat avec Quelques p'Arts, **Le Pédé**, un spectacle du collectif Jeanine Machine

- En mai : un spectacle danse et musique en interaction avec le public, Cie La Trisande **Des-cris-moi**
- En septembre : Un **concert de Michèle Bernard** et une belle après-midi chansons
- En Novembre : une spectacle poétique **soifs** avec la cie 3ieme rêve
- En Décembre : pour les enfants **fil bustière**, une clown équilibriste.



Viva Moletane c'est une équipe de gens qui aiment partager des spectacles mais aussi partager des bons petits plats et cuisiner pour ceux que l'on accueille... alors très souvent avant le spectacle on vous propose à prix libre une assiette de saison, une soupe, une tarte, une spécialité d'ici ou d'ailleurs. Après le spectacle, c'est l'occasion de partager votre avis et vous pouvez le faire autour d'un verre ou d'une tisane ; avec en bonus une petite douceur maison : cookies, crumble ou pana-cotta, dans la cuillère comme sur scène, il en faut pour tous les goûts.

ASSOCIATION - PATRIMOINE

En 2024 on vous attend à la Passerelle pour :

Tarifs : 8€ / 5€

• **Le Dimanche 21 janvier 17h, une conférence gesticulée J'aurais dû m'appeler Aïcha** (ou l'identité française en question) : "Un mois avant ma naissance, la mère de mon père décède. La tradition veut que la première fille née après ce décès hérite du prénom de la défunte. Ma grand-mère s'appelait Aïcha. Elle était Algérienne. Pourtant, je m'appelle Nadège.

• **Le Mercredi 21 février 20h30, en partenariat avec la Comédie de St-Etienne Théâtre mode d'emploi** : Théâtre mode d'emploi est un petit séminaire portatif, qui, sur un mode résolument ludique et léger, déconstruit les clichés tenaces toujours attachés au théâtre. Ennuyeux, obscur, prétentieux, poussiéreux, le théâtre souffre encore parfois d'une forme particulière de « mauvaise réputation », notamment auprès des jeunes générations. À l'aide d'une simple malle à accessoires, deux comédiens se lancent dans l'interprétation d'une pièce autrichienne à l'action rocambolesque et aux multiples personnages. Une manière de démontrer, par la pratique, la puissance du théâtre. Petit à petit, la fiction déborde, et le plaisir du jeu finit par l'emporter sur les considérations savantes... Avec Théâtre mode d'emploi, La Comédie propose une forme nomade, susceptible de s'installer partout, et vous dit enfin tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur le théâtre sans jamais oser le demander... Ce spectacle fera l'objet d'un atelier sur 2 jours avec des ados, en partenariat avec l'Espace Dôme.

À partir de 9 ans gratuit pour les moins de 15 ans, 1h10

• **Le Dimanche 7 avril 17h, Spectacle de magie clownesque, fantasque, loufoque et déjanté**



Cie Bazarnaüm : Il a crié victoire : Tout est là : Victoire, une magicienne charismatique, Michel un assistant stagiaire, des tours plus impressionnants les uns que les autres. Dans une atmosphère surchauffée, après avoir tenté de brûler et trancher la tête de son assistant stagiaire, de le cadenasser et de l'enfermer dans

un sac, de l'écraser avec un moellon, elle tentera le fameux numéro : le Bullet Catch qui consiste ni plus ni moins qu'à lui tirer dessus avec un revolver. La magicienne parviendra-t-elle à réussir tous ces numéros ? L'assistant validera-t-il son stage ? Pourra-t-il crier Victoire ?

À partir de 5 ans, 50 min

• **Le samedi 4 mai 20h30, Théâtre musical – Spectacle inspiré du combat des ouvrières de Lejaby. Cie**



Nosferatu : À plates coutures : Des femmes, une usine, des voix, du courage, un combat ! : Vous souvenez-vous du combat exemplaire des ouvrières de Lejaby, cette entreprise de sous-vêtements qui a déposé le bilan en 2012 ? Claudine Van Beneden a demandé à Carole Thibaut de récolter leurs paroles sur le terrain pour écrire cette pièce. Quatre comédiennes portent leur voix. Elles racontent leurs moments de joie et de complicité féminine, leur quotidien, entre enfants, mari et usine. Pas de misérabilisme, pathos ou regard défaitiste. Ici on fabrique du glam, du sensuel et du luxe. On compose des chants de résistance à partir des hits du top 50. On lutte. On vit tout simplement.

À partir de 12 ans, 1h20



PATRIMOINE PIRAILLON

Une équipe qui contribue à faire connaître le village par différentes activités avec, en particulier, l'ouvrage « Saint-Julien-Molin-Molette et son patrimoine lié à l'industrie textile ». Ce livre est le premier en tête de la collection « Richesses et patrimoine du Pilat ». C'est une trace de ce qui a pu être écrit sur ce village, une trace qui fera date.

Ce n'est pas pour cela que l'équipe va s'endormir, car elle tient à poursuivre ses travaux. Des cartons d'archives restent en attente et leur contenu va vous surprendre. Vous avez rendez-vous dans la rubrique « au fil des saisons » sur notre site pour en faire la découverte, régulièrement.

Patrimoine pirailon pense à son avenir : en 2021 ce sont deux nouveaux membres Camille et Jérôme qui sont venus l'enrichir, en 2024 ce seront trois nouveaux membres, Anne, Claude, François, qui seront accueillis.

Alors pourquoi pas vous ?

Pirailons de longue date ou nouveaux pirailons qui avez un autre regard avec l'expérience de votre mobilité.

Nous sommes ensemble pour un patrimoine à valoriser, celui du temps passé, du temps présent mais aussi celui de l'avenir. Certes nous avons tous des

engagements dans ce temps présent, mais un regard en arrière est nécessaire pour progresser.

Nous sommes ce patrimoine que les générations suivantes auront à cœur de retrouver.

Le vivre ensemble qui se met en place dans le village est à écrire tout de suite. Un temps présent qui sera très vite du passé, mais qui marque bien son époque...

Contact : www.patrimoinepirailon.fr ou 04 77 51 53 06

Le choix de cette photo est motivé par « un Plus jamais ça »

DESTRUCTION du PAVILLON pour le remplacer par un transformateur baptisé « CHATEAU »



RADIO D'ICI

Radio d'Ici, la radio faite par les gens d'ici...

105.7 fm, ou en streaming et podcast sur www.radiodici.com

En plus des émissions réalisées par une trentaine de bénévoles répartis entre les studios de Saint-Julien-Molin-Molette et Annonay, Radio d'ici se déplace un peu partout dans le Pilat et dans le nord Ardèche pour animer des plateaux radios lors des événements qui font vivre le territoire – Foire bio de Pélussin, concert dans les EHPAD avec Jazz au Village, Brocante musicale de Label des Champs,...

Radio d'ici se déplace aussi pour animer des ateliers d'éducation aux médias dans les établissements scolaires.

Radio d'ici c'est la radio d'un peu partout autour de chez vous ! Mais pas seulement :

Vous avez une idée d'émission ou simplement l'envie de savoir « comment ça marche » ? Vous souhaitez simplement adhérer pour participer à l'existence de cette outil précieux et local d'expression libre ? Vous souhaitez faire passer une info sur les activités ou un temps fort de votre association ? Ou même, mieux, vous voulez venir parler vous-même de votre association ?

Alors en 2024, nous vous souhaitons toujours plus nombreuses et nombreux à pousser la porte du studio, 6 rue de la Modure (en face de la Poste), ou à nous contacter à l'une des adresses suivantes : programmation@radiodici.com ou coordination@radiodici.com et pour une simple annonce : annonces@radiodici.com. C'est simple, comme la radio !



ASSOCIATION - PATRIMOINE

CLUB JOIE DE VIVRE

Depuis le début des années 70, les retraités retrouvent une seconde jeunesse avec les activités de club des anciens appelé, aujourd'hui "La Joie de Vivre". A l'heure actuelle l'association rassemble près de 80 adhérents rassemblés autour de la présidente Martine Girodet entourée d'un dynamique conseil d'administration. Depuis les travaux entrepris à la maison des associations, le groupement partage son local avec la bibliothèque municipale au premier étage de la salle des fêtes et cette cohabitation s'effectue dans une très belle convivialité, permettant ainsi de soulager les dépenses importantes de la trésorerie affectées auparavant à la location du local et au chauffage, grâce à la générosité de la municipalité.

La Joie de Vivre accueille les retraités deux fois par semaine le lundi et le jeudi à partir de 14 heures 30. Les participants apprécient la légère collation et le rafraîchissement offerts à tous les sociétaires. Au cours de ces rassemblements les tables de belote coincées, de tarots ne désespèrent pas et les joueurs se montrent plutôt performants dans ces disciplines..

Le club Joie de Vivre a organisé plusieurs manifestations au cours de cet exercice, notamment une journée détente dans la Drôme à Nyons avec la visite de la coopérative, d'une fabrique de paillassons, et d'huiles essentielles; une journée pique-nique aux "Chaberts" dans un coin verdoyant où tout le monde s'en est donné à cœur joie en jouant à la pétanque, aux cartes ou en discutant tout simplement; et en octobre dernier une excursion de quatre jours en Alsace qui a fait l'unanimité auprès des voyageurs.

Nous profitons de ce bulletin municipal pour inviter toutes les personnes retraitées qui veulent partager des moments d'amitié et de loisirs à venir rejoindre l'association en se présentant tout simplement à l'une des journées d'ouverture des activités. Pour adhérer, il faut tout simplement s'acquitter d'une cotisation annuelle lors de l'assemblée générale. Soulignons que le club organise son grand concours de belote le dimanche 4 février à 14 heures 30 à la salle des fêtes où vous serez les bienvenus.



ASSOCIATION SANTÉ AUTONOMIE

Depuis maintenant 2 ans, la petite équipe de l'ESA du Pilat sillonne les routes sous la pluie, la neige ou la canicule mais toujours avec le sourire.

L'ESA c'est un service de l'ASA Groupe financé à 100% par les caisses d'assurance maladie. Il n'y a donc aucune avance de frais à faire. L'ESA du Pilat permet aux personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée de bénéficier d'un accompagnement à domicile. Le but : stimuler sa mémoire, travailler les capacités afin de limiter la perte d'autonomie et accompagner les aidants dans la compréhension de la maladie de leur proche.

L'équipe, composée de Victoria et Nellie respectivement ergothérapeute et assistante de soins en

gérontologie, intervient sur une période de 3 mois à raison de 12 à 15 séances d'une heure. Renouvelable tous les ans, ce service est ouvert à tous les malades, sans condition d'âge. Pour pouvoir en bénéficier, c'est très simple, parlez-en à votre médecin. C'est sur la base de sa prescription médicale que l'équipe peut intervenir.

Pour plus de renseignements, vous pouvez nous contacter au 04 75 39 21 75 ou par mail à contact@myasa.fr ou sur notre site internet myasa.fr

Aide et soins à domicile



L'ASA c'est vous + nous

myasa.fr

LES BOULES DU TERNAY

L'année 2023 a été très prolifique.

L'ouverture du boulodrome municipal a eu lieu le lundi de Pâques avec un challenge sociétaires et amis.

Nous avons organisé la traditionnelle soupe aux choux le 1er mai suivi d'un concours sociétaires.

Le but d'honneur 2023 s'est déroulé de mai à septembre avec une nombreuse participation de 32 joueurs et joueuses.

Le vainqueur de cette édition est monsieur Forry Jean Michel devant Brigitte Barrallon.

Deux journées sociétaires ont eu lieu avec une très bonne ambiance autour d'un barbecue le soir.

Les compétitions officielles au nombre de 3 toutes complètes qui ont attiré un nombreux public se sont très bien passées.

L'assemblée générale a eu lieu le dimanche 5 novembre dans la salle du conseil municipal de la mairie.

En cette occasion le président remercia tout son conseil d'administration et les bénévoles pour le très bon travail effectué cette année, il n'oublie pas la mairie, les employés communaux ainsi que les sponsors qui participent grandement à la bonne marche de la boule du ternay.

Les félicitations étaient également adressés à nos 7 joueurs (es) brillamment qualifiés pour les championnats de France quadrette au Puy, en vétérans à Guilhaud-Granges et en simple à Oussiat.

L'équipe montez se hissait jusqu'en 32ème et 16ème de finale lors de ceux deux championnats de France.

Brigitte Barrallon après un très joli parcours s'inclinait de justesse en 1/4 de finale des championnats de France simple.

La boule du ternay a remporté 13 Challenges cette année bravo à vous tous et toutes.

Voici le programme 2024 :

- Ouverture du boulodrome municipal lundi de Pâques.
- Soupe aux choux mercredi 1er mai à partir de 9h00 ancienne caserne des pompiers.
- Le but d'honneur débutera de mai à septembre.
- Concours vétérans jeudi 30 mai
- Challenge Gilbert Bernard samedi 1 juin.
- Challenge Pichon Jean samedi 24 août.
- Concours féminins samedi 28 septembre.

Je vous rappelle que vous pouvez venir partager un moment convivial sur nos jeux tous les mardis après midi et dimanche matin, il suffit juste de se munir d'une carte sociétaire.

Le président et son conseil d'administration vous souhaitent une bonne année et santé 2024.

Contact : tillmann.nicolas69@gmail.com

Téléphone : 06 18 27 39 23.



DYNAMIQUE PIRAILLONNE

Tous les lundis matins à 10h15, le dojo s'anime avec les adhérents de la Dynamique Pirailonne. Au programme gymnastique douce, remise et maintien en forme, pilates, relaxation, sous la houlette d'Alycia la monitrice diplômée. Ces activités se déroulent dans une ambiance chaleureuse qui permet à chacun de profiter à fond de cette séance pendant une heure. Cette année le groupe a participé avec entrain au défilé de chars de la vogue, à l'inauguration de l'espace Michèle Bernard et l'enregistrement du clip des associations.

Pour plus de renseignements, 04 77 51 53 28



CINÉMOLETTE

C'est dans la salle de La Passerelle que Cinémolette vous donne rendez-vous 4 à 5 fois par mois pour vivre des émotions à travers le cinéma : se faire embarquer dans l'aventure, s'interroger, rire, réfléchir, voyager, se faire peur... ou tout ça à la fois !

Comment ça fonctionne ?

L'association Cinémolette est animée par des cinéphiles bénévoles qui se transforment le temps d'une séance en projectionniste ou guichetier, guichetière. C'est un « cinéma de tournée » qui fonctionne grâce à une convention mise en place avec la mairie de St-Julien et le cinéma Le Foyer de Bourg-Argental. Le choix des films est orienté par l'envie de découverte mais aussi de complémentarité avec les salles voisines et de lien avec les structures locales. Depuis mars dernier la nouvelle billetterie nous permet d'accepter (et renouveler) les cartes prépayées du Cinéma Le Foyer, mais aussi d'accepter le paiement en carte bleue.

Souvenirs de l'année écoulée

En 2023, nous vous avons proposé 55 films dont 30 fictions, 13 documentaires, 8 films jeune public et 7 séances scolaires avec toutes les classes de l'école de St-Julien via le dispositif « Ecole et cinéma ». Parmi les séances spéciales, notons une soirée vendredi 13 ciné-frissons, une séance ciné-môme avec animation yukulélé, une double séance liée au Festival du Premier Film d'Annay, une soirée solidaire avec « Une histoire de la grève générale », 2 nuits de la chouette avec la LPO et plusieurs documentaires suivis d'échanges avec réalisateurs, réalisatrices ou autres invités pour parler du peuple kurde, de la Palestine, de l'Algérie, des mémoires du feu de l'an

2000 à Toissieu, de la place des femmes dans le monde rural (« Croquantes » en présence de l'Addear) et dans le monde sportif (« Marinette » en présence du Sporting Club Piraillon), du métier de paysan-boulangier (avec Montmiondon Films et Vent de Bio), des parcours migratoires en contexte agricole (dans le cadre du Festival du cinéma solidaire du Pilat).

Malheureusement, l'année 2023 s'est achevée avec une association endeuillée par le départ brutal de notre ami et projectionniste Stef, qu'on ne se lassera pas de retrouver sous les traits de Clint Eastwood, Louis Jovet, Arnold Schwarzenegger, Michel Blanc ou encore Charlie des Drôles de dames parmi les nombreuses vidéos réalisées avec lui depuis 2012.

(visibles sur www.cinemolette.com/productions).

Perspectives à venir

L'année 2024 débute avec un nouveau système de chauffage efficace et une première séance où la présence d'un public nombreux nous a réchauffé les cœurs : il y avait salle comble pour un voyage à Tokyo le 5 janvier (voyez la photo !). En général, le vendredi c'est ciné-film, le mardi c'est ciné-doc, le samedi matin c'est ciné-môme, et parfois le dimanche c'est ciné-plus ! Pour l'été, cette année nous vous proposerons 4 soirées cinéma du 2 au 5 juillet, et laisserons ensuite notre projecteur continuer « ses vacances » dans les autres villages de La Tournée du Foyer. Retrouvez la programmation à venir sur www.cinemolette.com ou sur le site de la mairie et à bientôt pour le plaisir de partager des films ensemble sur grand écran, suivis, pour ceux et celles qui le souhaitent, de blablatages autour d'une tisane !



LE SOU DES ÉCOLES



Le sou des écoles est l'association des parents d'élèves de l'école primaire de Saint-Julien-Molin-Molette.

Nous avons pour but d'apporter des financements à l'équipe pédagogique de l'école pour organiser sorties, animations culturelles et sportives, ainsi que de proposer aux enfants et à leurs familles des activités et animations tout au long de l'année.

L'année scolaire 2022-2023 a été riche en activités : Nous avons initié un forum des associations à la sortie de l'école le jour de la rentrée, qui a rencontré un franc succès.

Octobre a été l'occasion d'un escape game sur le thème d'Halloween qui lui aussi a fait carton plein !

Nous avons reconduit la vente de chocolats au mois de novembre, puis un goûter offert aux enfants de l'école pour Noël.

Début janvier, le sou a proposé un spectacle, « Rouge » gratuit pour tous les enfants de l'école accompagné

d'une buvette et crêpes sucrées salées, qui a été plébiscité.

Une nouveauté pour le carnaval l'année dernière : une matinée saucisse frites, avant le défilé animé par une batucada et le traditionnel fugot.

En partenariat avec l'association Vivamoletane, nous avons pu offrir un spectacle à chaque enfant de l'école.

Une vente de plants au mois de mai, et enfin, la fête de l'école au mois de juin :

Les enfants ont pu profiter d'un parcours de draisienne, d'un atelier maquillage et d'un atelier créatif grandeur nature, de grands jeux en bois avec l'aide de la ludothèque associative Tu Joues, d'un atelier grimpe d'arbres offert et animé par la société CEPALÉ, escape games adaptés aux différents âges des enfants, et d'un spectacle « l'Aviateur ».

Lors de la porte ouverte de l'école, nous avons remis aux CM2 en départ pour le collège, avec la mairie, leurs

traditionnels cadeaux : calculatrices et écouteurs.

L'argent récolté lors de ces manifestations permet au sou de verser à l'école 3600 euros en financement de projets culturels et sportifs pour l'année 2023-2024.

A cela, l'Assemblée Générale réunie le 26 septembre dernier a voté l'ajout de 3000 euros prélevés sur la réserve « projets exceptionnels ». Ces 3000 euros contribueront à financer un projet « Cirque », une sortie de trois jours avec nuitées pour les classes de CE1, CE2, CM1 et CM2 au mois de mars, organisée par les enseignantes Mesdames Delolme et Paillet.

Lors de l'assemblée Générale, nous avons également refondu les statuts obsolètes de l'association, et opté pour un bureau Collégial : à l'exception de la trésorerie, qui est portée cette année par Aurélien Hoareau et Charlotte Boudault, les autres fonctions du bureau sont portées collectivement

ASSOCIATION - PATRIMOINE



par Claude-Emmanuelle Faure, Karine Durdilly, Pauline Simoneau, Sonia Ramos et Anne-Laure Perrier.

Nous remercions Karen Milley pour son travail ces trois dernières années au poste de trésorière.

En ce début d'année scolaire 2023-2024, nous avons déjà organisé :

- une nouvelle édition du forum des associations le jour de la rentrée, accompagné d'un goûter offert aux enfants dans la cour de l'école : une douzaine d'associations ont pu y présenter leurs activités, et nous avons rencontré un franc succès.

- la vente de chocolats, une belle réussite, nous vous remercions pour votre participation !

- en décembre une après-midi crêpes et jeux, suivie d'un spectacle proposé par Viva Moletane, qui a été offert par le sou aux enfants de l'école.

- le goûter de Noël offerts aux enfants à l'école.

Et en 2024 les activités reprennent !

- Le **dimanche 11 février**, c'est le retour du Loto du sou, pour petits et grands ! N'hésitez pas à nous contacter pour réserver vos cartons : au programme, de très beaux lots : une console de jeux, un séjour pour 4 personnes dans le Vercors, et de nombreux autres surprises ! Buvette et petite restauration au rendez-vous.

- Le **samedi 9 mars**, c'est le temps du carnaval : cette année, maquillage, défilé avec la batucada, puis Fugot et soupe en musique au coin du feu !

- Les **2 et 3 mai**, une vente de plants de légumes, aromates et d'ornement, ouverte à tous et toutes sur pré-commande : des bons de commande seront disponibles début avril dans les commerces.

- Le **samedi 22 Juin**, la fête de l'école, qui aura lieu à nouveau place Bancel, avec tombola, jeux, animations et ateliers, repas, buvette et bonne ambiance !

Nous remercions chaleureusement la mairie pour sa subvention à nos activités.

Nous adressons nos pensées en-deuillées à la famille d'Eric Duchêne, membre actif de l'association et ami, qui nous a quitté beaucoup trop tôt.

L'équipe du sou est pleine de motivation, mais encore trop réduite : parents, n'hésitez pas à nous rejoindre, pour une manifestation ou plus, tous les coups de mains et idées sont les bienvenues !

Contact :
soudesaintjulienmolinmolette@gmail.com

Pauline Simoneau : 06 88 33 73 08

Charlotte Boudault : 06 19 77 20 36

Sonia Ramos : 06 19 77 35 49



TU JOUES ?



C'est une année riche en travail et en actions qui se clôture pour Tu joues !

Grâce au soutien de la municipalité de Saint-Julien-Molin-Molette, la ludothèque a trouvé un nouveau local en plein centre du village, au 8 rue Vieille. La mobilisation de nombreux et nombreuses bénévoles nous a permis de déménager l'ensemble des jeux, jouets et mobiliers en quelques mois seulement, avant de rouvrir au public dans des locaux entièrement rénovés, très lumineux et bien adaptés pour vous accueillir.

Désormais tous les publics (enfants ou seniors, joueuses expertes ou novices, valides ou non...) peuvent se rendre à la ludothèque trois fois par semaine, les mardis, mercredis et jeudis. Nous sommes restés fidèles à nos valeurs : à Tu joues ? on prend le temps d'accueillir et de partager un moment convivial. On s'y déguise ou on s'installe dans un fauteuil ou sur les tapis, on y joue à des jeux d'adresse, de rapidité ou de stratégie, avec des cartes, des dés, des poupées ou des petits chevaux !

L'adhésion à l'association se fait toujours à prix libre, car nous croyons fermement que tout le monde doit avoir la possibilité d'accéder aux bienfaits du jeu, sans condition de revenus.

Les bénévoles de l'association sont plus engagé-es que jamais, et grâce à elleux les actions se multiplient autour de la ludothèque : des soirées jeux à la Clé à molette, dans les locaux ou chez Adèle à Maclas, des événements autour du jeu vidéo, un tournoi de coinche ou des ateliers couture !

Nos partenariats se consolident dans le village et ses alentours et c'est avec bonheur que nous voyons nos jeux circuler au Foyer d'Accueil Médicalisé, autour du plan d'eau à Saint-Sauveur-en-Rue ou au ciné le Foyer à Bourg-Argental... Depuis 2023, en accord avec la



ASSOCIATION - PATRIMOINE

mairie, c'est gratuitement que nous mettons à disposition nos grands jeux en bois pour les manifestations publiques proposées par les associations pirailloises. Ils sont donc sortis lors d'événements organisés par le Sou des écoles, les Conscrits ou encore Label des Chants : n'hésitez pas à nous solliciter pour en profiter aussi !

Mais l'aventure ne s'arrête pas là pour 2023 ! Portée par le soutien de la CAF de la Loire, de la MSA, de la CCMP et de plusieurs de ses communes (St-Régis-du-coin, St-Sauveur-en-Rue, Marthes, La Versanne, Burdigues, Thélis-la-Combe, Graix et Saint-Julien-Molin-Molette), l'équipe s'est donnée à 100 % pour permettre au Ludobus de voir le jour. C'est avec énormément d'émotion que nous avons inauguré en octobre ce camion aménagé, marqué aux couleurs de l'association et rempli de jeux et jouets ! Les animations itinérantes que nous avons effectuées depuis sur le territoire des Monts du Pilat remportent un vif succès, rassemblant parfois plus de quarante personnes en seulement une heure de présence du Ludobus !

Pour conclure, on ne résiste pas à partager avec vous quelques chiffres qui parlent d'eux mêmes : en 2023, nous avons accueilli plus de 1600 personnes âgées de 0 à 84 ans, 300 usagers et usagères ont adhéré à la



ludothèque, et nous avons prêté plus de 750 jeux ! Tout ça alors que nous avons été fermés plusieurs semaines pour cause de déménagement, et que le service du Ludobus démarre à peine... Nous à Tu joues, on a hâte de voir la suite ! Et vous ?



SAPEURS POMPIERS

En 2023, 164 sorties d'engins ont été comptabilisées dont 107 pour le véhicule de secours et d'assistance aux victimes. 77 sorties seulement se situent sur Saint-Julien-Molin-Molette, le restant concerne une dizaine de communes environnantes.

Pour votre information, la durée d'engagement sur une intervention est en moyenne de 2h10 sur cette année 2023.

A noter que le camion citerne « feux de forêt » est intervenu deux fois en renfort extra départemental, dans les Bouches du Rhône et dans le sud Ardèche. Aussi, plusieurs de nos agents ont renforcé le dispositif de prévention des risques lors du déroulement des matchs de coupe du monde de rugby à St Etienne en septembre dernier. Enfin deux pompiers pirailleurs ont participé aux colonnes de renfort pour les inondations dans le département du Nord.

Après 18 années aux commandes du centre d'incendie et de secours, le capitaine Gilles Mathevet a souhaité laisser sa place de chef de centre ; le lieutenant Raphaël Richard lui succède, accompagné de l'adjudant chef Dimitri Odouard comme adjoint. La passation officielle de commandement aura lieu au printemps 2024.

Pour autant, Gilles ne frappe pas encore à la porte de retraite des pompiers et reste parmi nous pour poursuivre nos missions en intervention et ceux pour quelques années encore nous lui souhaitons.

28 agents composent notre effectif, cela ne nous empêche pas de poursuivre le recrutement à partir de 16 ans ; esprit d'équipe, dynamique, disponible, venir en aide, respect...; vous vous reconnaissez dans ces mots ? N'hésitez pas à venir nous rencontrer pendant

nos manœuvres qui se déroulent les premiers dimanches du mois à la caserne ou contactez nous au 06 09 28 13 32 pour tout renseignement.

Vous êtes né en 2010 ou 2011, vous pouvez intégrer notre section de jeunes sapeurs pompiers.



Diplomes, grades et médailles

Diplomes :

Anne Sophie Lachal : chef d'agrès secours à personne et opérations diverses et attestation de formation d'accompagnateur de proximité.

Matthieu Limone : chef d'agrès secours à personne et opérations diverses, attestation de formation d'accompagnateur de proximité.

Dominique Fanget : chef d'agrès secours à personne et opérations diverses et attestation de formation d'accompagnateur de proximité.

Carole Baggiossi : diplôme d'équipier incendie

Timothé Guichebaron : attestation de conducteur Vsav/Vtpm

Grades :

Caporal chef : **Mathieu Gay**

Sergent : **Anne Sophie Lachal, Matthieu Limone, Dominique Fanget**

Lieutenant : **Raphaël Richard**

Capitaine : **Gilles Mathevet**

Médailles :

Médaille de bronze pour 10 ans de services : **Sgt Christopher Mathevet & Sch Virgile Gocko**

Médaille d'argent pour 20 ans de services : **Sch Bruno Gaulin**

Lors de la cérémonie de Ste Barbe départementale qui se déroulait à St Etienne, le Contrôleur Général Eric Meunier, Directeur départemental, a décoré le Capitaine Gilles Mathevet de la médaille d'honneur avec rosette pour services exceptionnels échelon argent, en récompense de ses bons services et du dévouement dont il a fait preuve notamment en faveur des sapeurs pompiers de Saint-Julien-Molin-Molette ainsi que de la section des jeunes sapeurs pompiers du canton de Bourg-Argental. Félicitations Gilles, c'est amplement mérité.

ASSOCIATION - PATRIMOINE

L'Amicale

Comme chaque année l'amicale des sapeurs-pompiers a organisé deux événements pour l'animation au sein du village :

- La matinée saucisses frites, au mois de mars, qui a permis de rassembler la population du village et des alentours,

- Le concours de pétanque, en juillet, qui cette année a largement dépassé nos attentes avec un nombre record de participants,

- L'amicale des pompiers de Saint-Julien-Molin-Molette a eu la joie d'organiser plusieurs sorties au cours l'année écoulée :

- Le 8 mai après la commémoration a été une journée de convivialité avec un repas et une après-midi détente.

- Le 24 juin, les amicalistes sont partis pour visiter la chocolaterie Valrhona, puis l'après-midi ils ont pu faire une descente de vélo rail.

- Le 25 novembre, nous avons partagé la fête de la Sainte-Barbe avec les membres de l'amicale de Saint-Sauveur-en-Rue à la salle des fêtes de Saint-Julien-Molin-Molette.

- Le 16 décembre, l'arbre de Noël a contenté les plus petits comme les plus grands qui ont pu profiter des activités du parc du Seven Squares à Saint-Étienne. Cette après-midi a été suivi d'un repas afin de passer un bon moment avec nos familles et nos anciens pompiers à la salle des fêtes de Colombier.

Au niveau sportif, l'amicale a participé à plusieurs manifestations :

- La semaine sportive à Bourg-Argental pour le tournoi de volley du 24 au 28 avril

- L'Inter-pilat (challenge rassemblant tous les centres d'incendie et de secours du pilat) où il y avait 5 participants

- Le challenge Guy Jurduc à Saint-Julien-Molin-Molette organisé par le SCP Piraillon le 10 juin

- Le cross départemental en septembre (6 participants)

- Le concours de pétanque national à Saint-Florentin en septembre (6 participants)

- Pour son dévouement et son engagement nous tenons à rendre un dernier hommage à Eric Farizon qui nous a quitté en 2023. Il a effectué 23 années de services en tant que Sapeurs-pompiers volontaire au CIS Saint-Julien-Molin-Molette.

Nous avons eu deux heureux événements cette année, nous souhaitons une nouvelle fois la bienvenue à :

- Romy, fille de Stéphane Bonnard et Eugénie Barnaud, née le 16 juin 2023

- Leyna, fille de Christopher Mathevet et Amélie Mounier, née le 03 septembre 2023

Nous profitons du bulletin municipal pour remercier grandement la générosité des habitants de Saint-Julien-Molin-Molette, Colombier et Graix pour leur soutien lors de nos passages des calendriers mais aussi pour leur participation importante lors de nos manifestations. Saint-Julien-Molin-Molette, Colombier et Graix pour leur soutien lors de nos passages des calendriers.



